

RAPPORT FINANCIER 2019

©Cause Photo Travels / France Parrainages



france-parrainages.org



“Partagez leurs rêves”

SOMMAIRE

LE MOT DU TRÉSORIER	03
LES CHIFFRES-CLÉ DE L'ANNÉE 2019	05
LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES	07
• Compte d'Emploi des Ressources 2019	07
• Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources	08
LES COMPTES DE L'ANNÉE 2019	13
• Bilan et compte de résultat	13
• Annexes des comptes	19
LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	40

“ Augmentation du nombre d'enfants parrainés à l'international avec plus de 7 000 enfants parrainés individuellement à fin 2019, reprise du développement territorial en France avec l'ouverture d'une nouvelle antenne dans le Pas de Calais alors que nous n'en avons pas ouvert depuis dix ans, réduction significative du déficit de ressources : 2019 aura été une année riche pour France Parrainages. Ces succès nous les devons avant tout en 2019 comme depuis de nombreuses années à l'engagement des parrains, bénévoles, donateurs, mécènes et collaborateurs de France Parrainages en 2019 comme depuis de nombreuses années. Un immense merci à vous toutes et à vous tous pour ce que vous avez permis et ce que nous espérons vous allez continuer de permettre car dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, les plus de 17 500 enfants et jeunes qui ont été aidés grâce aux différents programmes de France Parrainages en France et dans le monde en 2019 ont plus que jamais besoin de vous.

Voici en synthèse ce qu'il faut retenir pour France Parrainages en termes de chiffres pour l'année 2019 :

- **4,4 millions d'euros de ressources financières collectées ;**
- **Près de 220 000 heures de bénévolat** valorisées à 3,2 millions d'euros ;
- **73% des ressources financières provenant de la générosité du public, 10% du mécénat et 16% des subventions publiques ;**
- **81% des emplois consacrés aux missions sociales, 11% aux frais de recherche de fonds, 8% aux frais de fonctionnement de l'organisme ;**
- Un déficit de ressources de 74 k€ ;
- Une trésorerie positive de près de 2,0 million d'euros.

Côté ressources, nous avons enregistré une croissance de 7,6% des ressources financières collectées en 2019. Cette hausse concerne l'ensemble des types de ressources : montants collectés au titre du parrainage, dons non affectés, mécénat et subventions. Cela traduit les efforts effectués par France Parrainages pour attirer de nouveaux parrains et marraines et donateurs et aussi pour sécuriser de nouvelles subventions soit pour de nouveaux programmes dans les départements où France Parrainages est historiquement présent soit dans de nouveaux départements pour permettre le développement territorial de France Parrainages.

Les emplois sont eux aussi en augmentation en 2019 mais leur augmentation (+3,8%) est moins forte que celle des ressources. Cette hausse des emplois provient avant tout de l'augmentation des montants reversés sur le terrain au titre du parrainage international, de l'augmentation de nos emplois consacrés aux missions sociales en France dans une logique de développement territorial et d'une augmentation des montants consacrés à la recherche de fonds avec notamment deux campagnes de street marketing effectuées en 2019. En termes de répartition des emplois, 2019 a été dans la continuité des années précédentes : avec 81% des emplois consacrés aux actions sociales, nous continuons à gérer l'association de manière la plus économe possible afin de consacrer la part la plus importante de nos emplois aux missions sociales.

Au final, l'augmentation plus forte de nos ressources que celle de nos emplois nous a permis de réduire significativement notre déficit de ressources en 2019. Celui-ci s'élève à 74 k€, comparé à un déficit de ressources de 525 k€ en 2018. Nous avons certes à la fois les fonds propres (qui s'élèveront à 230 k€ après affectation du déficit de ressources de l'année) et la trésorerie (près de 2,0 M€ à fin de 2019, à comparer à un montant de fonds dédiés de 1,4 M€) nécessaires pour absorber ce déficit mais nous nous devons de tout mettre en œuvre pour revenir à l'équilibre de nos comptes en 2020. Cela supposera bien sûr de poursuivre les actions qui nous ont permis de faire croître nos ressources en 2019 tout en continuant à maîtriser nos coûts. Plus particulièrement, cela nous demandera de démontrer enfin notre capacité à attirer de nouveaux mécènes et de nous assurer de la pérennité de notre développement territorial du parrainage de proximité en France après la phase d'amorçage initiée par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires).

Vous le voyez, beaucoup de choses ont été faites en 2019 et de nombreux projets prometteurs sont devant nous. Il nous faudra à présent prendre en compte également l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19. A court terme, nous nous sommes très rapidement adaptés de manière à continuer de faire bénéficier de nos actions les plus de 17 500 enfants et jeunes que nous accompagnons en France et à l'international. Et s'il est trop tôt pour se prononcer sur l'impact à plus long terme de cette crise sanitaire, il est clair qu'elle a démontré, si tant est que cela soit nécessaire, toute la pertinence des actions menées par France Parrainages. Alors, pour pouvoir accompagner toujours plus d'enfants et de jeunes, nous espérons pouvoir continuer à bénéficier du soutien et de l'engagement des parrains, bénévoles, donateurs, mécènes et collaborateurs de France Parrainages en 2020 et au-delà ! ”

Frédéric Haffner
Trésorier de France Parrainages



Fatima et sa marraine Marie-Astrid.

©France Parrainages

LES CHIFFRES-CLÉS

DE L'ANNÉE 2019

PRÈS DE **17 000**
ENFANTS ET JEUNES
AIDÉS À L'INTERNATIONAL
dont **8 160 parrainages individuels**
a c c o m p a g n é s e n 2 0 1 9

40
PARTENAIRES
L O C A U X
dans le monde

175
CENTRES
DE PARRAINAGES
à l'international
situés dans 13 pays à fin 2019

534
PARRAINAGES ACCOMPAGNÉS
par France Parrainages en France en 2019
880 en ajoutant les associations partenaires membre
du réseau France Parrainages ⁽¹⁾

4
A N T E N N E S
DE PARRAINAGE
de proximité en France
(Ile-de-France, Ille-et-Vilaine, Nord /
Pas-de-Calais et Picardie) à fin 2019

7
ASSOCIATIONS
PARTENAIRES ⁽¹⁾,
membres du réseau France Parrainages
et situées dans les Bouches-du-Rhône,
en Charente-Maritime, en Gironde, en Haute-Loire,
en Rhône-Alpes, dans les Vosges et en Vendée

(1) Les associations partenaires sont indépendantes de France Parrainages.

Plus de **200** BÉNÉVOLES RÉGULIERS
et plus de **400** PARRAINS ET
MARRAINES DE PROXIMITÉ
qui ont consacré près de 220 000 heures
de bénévolat à l'association

PLUS DE
7500
cotisants et
donateurs

29
collaborateurs
à fin 2019

PLUS DE
70
années
d'existence

4,4 M€
DE RESSOURCES COLLECTÉES

84%
DES RESSOURCES ISSUES
de fonds privés

81%
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux missions sociales

11%
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de recherche de fonds

8%
DES DÉPENSES AFFECTÉES
aux frais de fonctionnement

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2019

Emplois	Emplois 2019		Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées en 2019	Ressources	Ressources 2019		Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées en 2019
	En k€	En %			En k€	En k€	
				Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice			696
Missions sociales	3 849	81,0	2 854	Ressources collectées auprès du public	3 199	72,6	3 199
Réalisées à l'étranger	2 787	58,7	2 787	<i>Dons manuels non affectés</i>	86	1,9	86
<i>Dont reversements</i>	2 393	50,4	2 393	<i>Dons manuels affectés</i>	3 049	69,2	3 049
<i>Dont animation et suivi des parrainages et des projets</i>	393	8,3	393	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	64	1,5	64
Réalisées en France	1 063	22,4	68	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0,0	0
<i>Dont reversements</i>	15	0,3	15	Autres fonds privés	441	10,0	
<i>Dont animation et suivi des parrainages</i>	1 048	22,1	53	<i>Cotisations</i>	81	1,8	
Frais de recherche de fonds	506	10,6	325	<i>Mécénats et autres contributions</i>	361	8,2	
Frais de fonctionnement de l'organisme	395	8,3	156	Subventions et autres concours publics	696	15,8	
				Autres produits	69	1,6	
				<i>Refacturation diverses</i>	0	0,0	
				<i>Participations des familles</i>	0	0,0	
				<i>Autres produits</i>	62	1,4	
				<i>Produits financiers</i>	7	0,2	
I. Total des emplois du compte de résultat	4 750	100	3 336	I. Total des ressources du compte de résultat	4 404	100	3 199
II. Dotation aux provisions	4			II. Reprises des provisions	0		
III. Engagement à réaliser sur ressources affectées	902			III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 178		
				IV. Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			137
IV. Excédent de ressources de l'exercice	0			V. Insuffisance de ressources de l'exercice	74		
V. Total général	5 655		3 336	VI. Total général	5 655		3 336
Parts des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées							
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées							
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			3 336	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			3 336
				Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice			696

Evaluation des contributions volontaires en nature (en k€)

Missions sociales		3 243	Bénévolat		3 243
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		244
Frais de fonctionnement et autres charges		254	Dons en nature		10
Total		3 498	Total		3 498

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

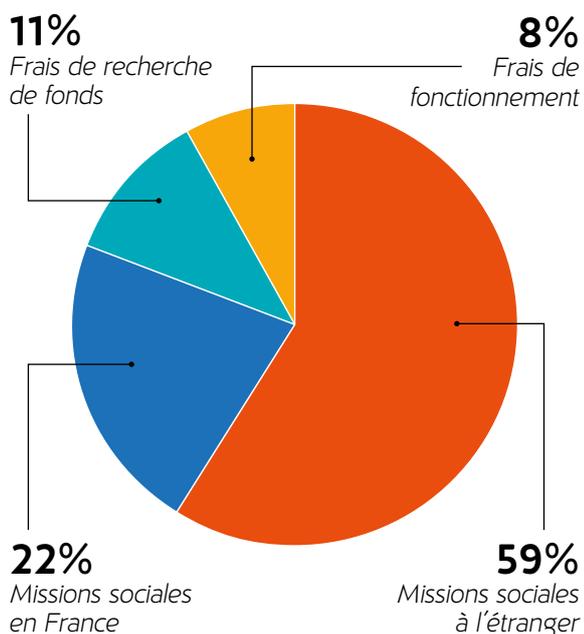
Le modèle du compte d'emploi des ressources a été normalisé par la réglementation CRC N° 2008-12 du 17 mai 2008 et homologué par arrêté ministériel le 11 décembre 2008.

Ce modèle établi à partir du compte de résultat et d'éléments issus de la comptabilité analytique vise à mieux mettre en valeur les ressources et l'emploi de ces ressources collectées auprès du public.

1. EMPLOIS DE L'EXERCICE

Le total des dépenses de France Parrainages pour l'année 2019 s'élève à 4 750 k€, en hausse de 3,8% par rapport à l'année dernière. Cette hausse des emplois s'explique à la fois par une augmentation des versements sur le terrain au titre du parrainage international, une augmentation des dépenses pour nos missions sociales en France et par un effort accru en termes de recherche de fonds.

Répartition des dépenses de France Parrainages en 2019



1.1 Missions sociales

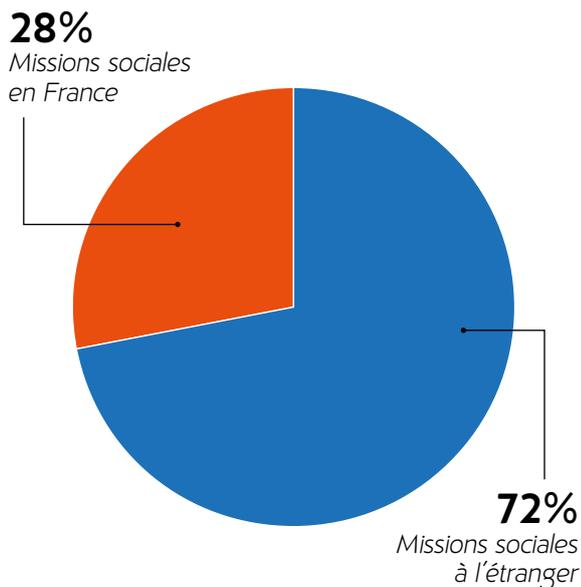
Les missions sociales effectuées par France Parrainages consistent en la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, en France et à l'étranger.

Pour l'année 2019, les dépenses de France Parrainages affectées à ses missions sociales s'élèvent à 3 849 k€, un chiffre en augmentation de 1,8% par rapport à l'année précédente. Les missions sociales représentent **81,0% du total des dépenses de France Parrainages**.

Les missions sociales de France Parrainages se répartissent entre :

- **celles réalisées à l'étranger**, regroupant à la fois du parrainage et du financement de projets de développement bénéficiant aux enfants parrainés ;
- **celles réalisées en France** qui comprennent à la fois le parrainage de proximité d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes.

Répartition des emplois affectés aux missions sociales en 2019



Si les actions à l'international représentent, en 2019, 72% des dépenses affectées aux missions sociales de France Parrainages, l'équilibre entre actions à l'international et actions en France est tout autre si l'on prend également en compte la contribution en nature des parrains et des autres bénévoles. En prenant en compte à la fois les dépenses affectées aux missions sociales et la contribution en nature de l'ensemble des bénévoles, valorisée au total à 3 243 k€ en 2019, les emplois de France Parrainages se répartissent de la manière suivante :

- **pôle international : 40%** ;
- **parrainage de proximité en France : 60%**.

Cette répartition des emplois entre actions en France et à l'international est bien plus représentative des activités de France Parrainages que le rapport induit par la seule prise en compte des dépenses

• PÔLE INTERNATIONAL

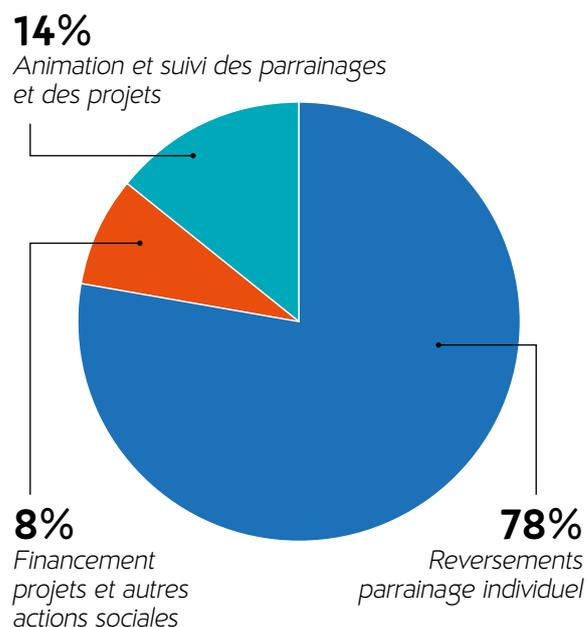
Les dépenses liées au pôle international s'élèvent, en 2019, à 2 787 k€, en baisse de 1,5% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est le résultat de deux effets contraires : une forte hausse des reversesments sur le terrain et une très forte baisse du coût de fonctionnement du pôle parrainage international.

Les dépenses liées au pôle international se répartissent de la manière suivante :

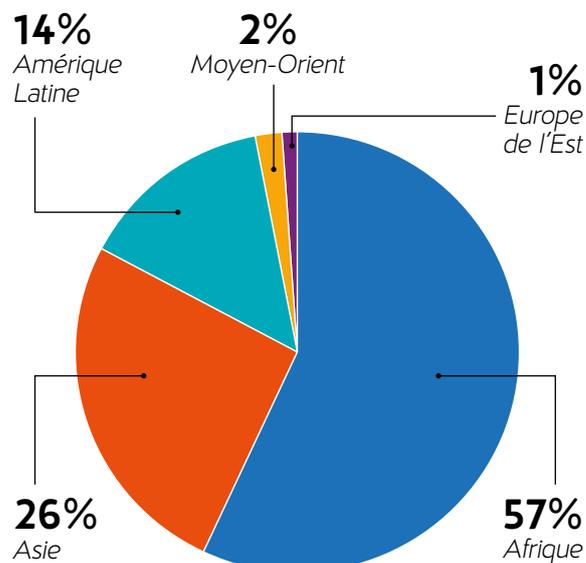
- **2 165 k€ reversés dans le cadre de parrainages**, en forte hausse (+12%) par rapport à l'an dernier. Cette augmentation s'explique notamment par l'effet de la hausse régulière du nombre de parrainages enregistrée depuis 2017. A noter que les taux de reversement sur le terrain n'ont pas été modifiés en 2019. Sauf exception, le taux de reversement sur le terrain s'élève toujours à 75% ;

- **228 k€ reversés dans le cadre du financement de projets de développement** et d'autres actions sociales qui visent à l'amélioration des conditions de vie des enfants parrainés et de leur famille, soit une augmentation de 7,5%, ce que nous n'avions pas vu depuis quelques années ;
- **393 k€ utilisés pour l'animation et le suivi des parrainages et des projets internationaux**, soit une très forte baisse (-43%) par rapport à l'an dernier. Cette très forte baisse est le fruit du travail de restructuration du pôle entrepris l'an dernier et qui avait entraîné des coûts non récurrents en 2018.

Répartition des dépenses liées au parrainage international en 2019



Répartition par pays des montants versés au titre des actions à l'international en 2019



• PÔLE PARRAINAGE DE PROXIMITÉ EN FRANCE

Les dépenses liées au parrainage de proximité en France sont constituées :

- pour l'essentiel, par **les frais de personnel nécessaires à la mise en place et au suivi des parrainages** et les dépenses associées (principalement locaux et fonctionnement) ;
- pour le solde, par des **dépenses liées à la recherche de parrains et aux activités des enfants parrainés**.

En 2019, les dépenses liées au parrainage de proximité en France s'élèvent à **1 063 k€**, en hausse de 11,5% par rapport à 2018. Cette hausse s'explique à la fois par l'effet année pleine de la deuxième phase du projet Bettencourt qui n'avait commencé qu'à mi-année en 2018 et par le renforcement de l'équipe Pôle actions France dans le cadre de la reprise du développement territorial de France Parrainages entrepris en 2019.

1.2 Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à 506 k€ en 2019, soit une augmentation forte de 19,9% par rapport à l'année précédente. Cette hausse s'explique avant tout par le coût de la seconde campagne de street marketing visant à recruter de nouveaux donateurs décidée en 2019, en complément de celle effectuée chaque année depuis 2017 pour le recrutement de nouveaux parrains internationaux. Au total, les frais de recherche de fonds représentent **10,6% du total des emplois de France Parrainages** en 2019, un niveau proche de celui atteint en 2017 et dans la fourchette basse de ses pairs.

1.3 Frais de fonctionnement de l'organisme

Les frais de fonctionnement de l'organisme s'élèvent à 395 k€ en 2019, soit **8,3% du total des emplois de France Parrainages**. Les frais de fonctionnement de l'organisme sont en hausse de 6,2% en 2019 par rapport à 2018, hausse qui s'explique par des coûts toujours importants de nos systèmes d'information.

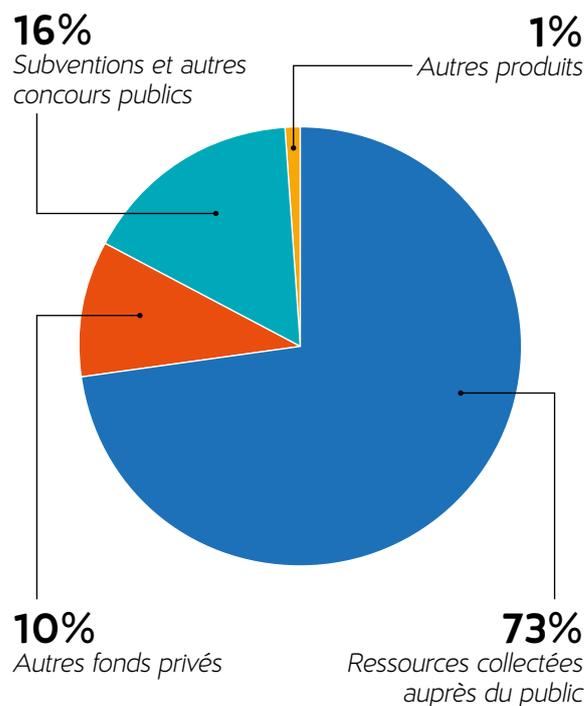
1.4 Engagements à réaliser sur ressources affectées

Le poste **Engagements à réaliser sur ressources affectées** correspond aux ressources collectées en 2019, affectées par les donateurs et non encore utilisées fin 2019.

2. RESSOURCES DE L'EXERCICE

Le total des ressources collectées par France Parrainages en 2019 s'élève à 4 404 k€. Comme les années passées, ces ressources proviennent à **84% de fonds privés**. Par rapport à 2018, les ressources collectées en 2019 sont en hausse de 7,6%. Cette hausse concerne les différents types de ressources de France Parrainages.

Répartition des ressources collectées par France Parrainages en 2019

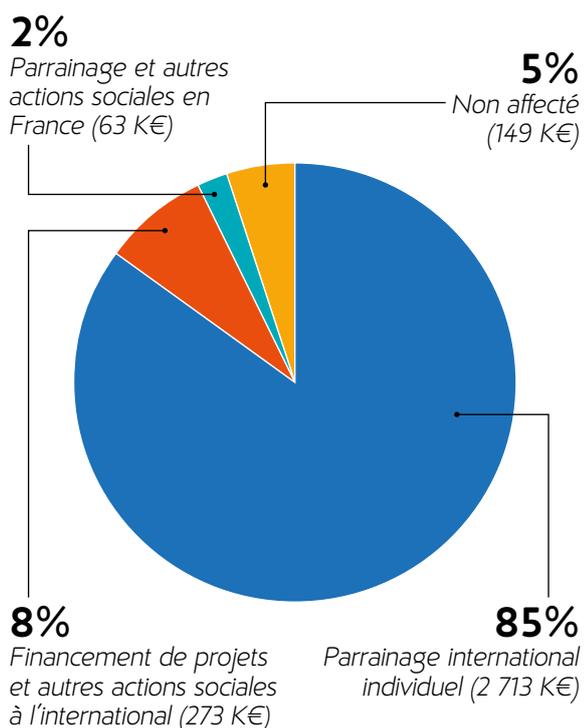


2.1 Ressources collectées auprès du public

La catégorie **Ressources collectées auprès du public** correspond au montant des contributions de toute nature (parrainages, dons, legs...) effectuées par des personnes physiques, hors cotisations.

Les **Ressources collectées auprès du public** s'élèvent à 3 199 k€ en 2019. Elles représentent **72,6% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2019. La collecte grand public de France Parrainages est en hausse en 2019 par rapport à 2018 (+6%). Cette hausse s'explique avant tout par l'augmentation des montants collectés au titre du parrainage international, fruit des investissements réalisés dans la recherche de nouveaux parrains ces trois dernières années. A noter également la hausse des dons non affectés et des legs reçus en 2019.

Répartition par affectation de la collecte grand public de France Parrainages en 2019



Comme les années précédentes, la collecte grand public de France Parrainages se caractérise par :

- un très fort taux d'affectation inhérent à l'activité de France Parrainages : en 2019, **95% des montants collectés auprès du grand public** par France Parrainages étaient affectés. Il s'agit très majoritairement des montants versés chaque mois par les parrains au titre du parrainage international ;
- un très fort taux de financement du parrainage international par la collecte grand public qui, à l'inverse, ne représente qu'un très faible taux de financement du parrainage de proximité en France, celui-ci restant très majoritairement financé grâce à des subventions publiques et au mécénat.

2.2 Autres fonds privés

La catégorie **Autres fonds privés** correspond au montant des cotisations et aux dons effectués par des personnes morales privées (entreprises, fondations, associations...).

Les **Autres fonds privés** collectés en 2019 s'élèvent à 441 k€, soit une augmentation de 18,1% par rapport à l'année précédente. Ils représentent **10,0% du total des ressources collectées par France Parrainages** en 2019.

Les **Autres fonds privés** sont constitués des cotisations versées par les membres de l'association ainsi que du mécénat dont bénéficie l'association de la part d'un certain nombre d'entreprises, de fondations et d'associations au premier rang desquels la Fondation Bettencourt, l'association French American Aid for Children et la Fondation J.M Bruneau. Ces partenariats sont essentiels pour France Parrainages et notamment pour l'activité parrainage de proximité en France pour laquelle le mécénat constitue une source essentielle de financement en complément des subventions publiques.

A noter qu'en 2019 pour la première fois depuis de nombreuses années, les cotisations versées à l'association ont été en augmentation (+15%). France Parrainages comptait 2 348 membres fin 2019.

2.3 Subventions et autres concours publics

La catégorie **Subventions et autres concours publics** correspond essentiellement aux subventions versées par les conseils départementaux en faveur du parrainage de proximité en France.

Les **Subventions et autres concours publics** reçus en 2019 par France Parrainages s'élèvent à 696 k€ en forte hausse de 12,3% par rapport à 2018. Cette nouvelle hausse des subventions est le fruit des efforts consentis pour sécuriser de nouvelles subventions soit pour de nouveaux programmes dans les départements où France Parrainages est historiquement présent soit dans de nouveaux départements pour permettre le développement territorial de France Parrainages. Les subventions publiques représentent **15,8% des ressources collectées par France Parrainages** en 2019. En dépit de la hausse des subventions enregistrée au cours des dernières années, les subventions publiques ne couvrent toujours que **65% des dépenses liées au parrainage de proximité en France**.

2.4 Autres produits

La catégorie **Autres produits** regroupe les autres ressources de France Parrainages et principalement les produits correspondant aux placements financiers et les produits de diverses refacturations.

Le montant des **Autres produits** réalisé en 2019 s'élève à 69 k€, soit 1,6% des ressources de France Parrainages en 2019.

2.5 Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Le **Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs** correspond aux ressources affectées collectées antérieurement à 2019 et utilisées en 2019.

3. LE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Les comptes 2019 de France Parrainages font ressortir un déficit de ressources de 74 k€ se décomposant comme suit :

Décomposition de l'excédent du déficit de ressources 2019 de France Parrainages

Total des ressources collectées	+ 4 404 358
Total des dépenses réalisées	- 4 749 583
Variation des fonds dédiés ⁽¹⁾	+ 275 343
Dotation aux provisions nette des reprises	- 3 691
DÉFICIT DE RESSOURCES DE L'ANNÉE	- 73 572

⁽¹⁾ Différence entre la partie des ressources affectées collectées en 2019 (902 k€) n'ayant pas été utilisées durant l'exercice et la partie des ressources affectées collectées antérieurement à 2019 (1 178 k€) et utilisées durant l'exercice.

Après affectation du résultat de l'exercice, les fonds associatifs et réserves de l'association s'élèveront à 230 k€.

4. LA SITUATION DE TRÉSORERIE

Au 31 décembre 2019, la **trésorerie nette de France Parrainages s'élève à 1 980 334 k€**. En 2019, elle a augmenté de 122 k€.

Le montant de la trésorerie de France Parrainages demeure à fin 2019 très supérieur à celui des fonds dédiés qui s'élèvent à 1 357 k€ au 31 décembre 2019.

LES COMPTES DE L'ANNÉE 2019



©Alexandre Sattler

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

CFPE FRANCE PARRAINAGES

23 PLACE VICTOR HUGO

94270 LE KREMLIN BICETRE

Bilan Association

Présenté en Euros

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

écité le 29/04/2020

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

Edité le 29/04/2020

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles	165 809	164 091	1 718	0,08	6 246	0,29
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions	204 715	182 357	22 358	0,99	32 986	1,53
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	162 969	132 661	30 309	1,34	25 490	1,18
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours					3 794	0,18
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 330		3 330	0,15	3 330	0,15
TOTAL (I)	536 823	479 109	57 714	2,56	71 847	3,34
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	50 539	46 405	4 134	0,18	8 959	0,42
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	6 545		6 545	0,29	3 207	0,15
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	664 224		664 224	29,47	670 315	31,12
Valeurs mobilières de placement	935		935	0,04		
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 486 184		1 486 184	65,93	1 370 989	63,65
Charges constatées d'avance	34 418		34 418	1,53	28 775	1,34
TOTAL (II)	2 242 845	46 405	2 196 440	97,44	2 082 245	96,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	2 279 668	525 514	2 254 154	100,00	2 154 092	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise	60 979	2,71	60 979	2,83
Ecart de réévaluation				
Réserves	242 414	10,75	767 705	35,64
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-73 572	-3,25	-525 291	-24,38
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	229 821	10,20	303 393	14,08
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	72 922	3,24	69 231	3,21
TOTAL (II)	72 922	3,24	69 231	3,21
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement	384 558	17,06	38 018	1,76
. Sur autres ressources	972 175	43,13	1 209 500	56,15
TOTAL(III)	1 356 733	60,19	1 247 518	57,91
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	2 937	0,13	3 016	0,14
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	134 125	5,95	109 323	5,08
Autres	272 634	12,09	277 789	12,90
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	184 983	8,21	143 821	6,68
TOTAL(IV)	594 679	26,38	533 950	24,79
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	2 254 154	100,00	2 154 092	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	36 728		36 728	100,00	28 009	100,00	8 719	31,13
Montants nets produits d'expl.	36 728		36 728	100,00	28 009	100,00	8 719	31,13
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			1 076 193	N/S	611 568	N/S	464 625	75,97
Cotisations			80 540	219,29	69 924	249,65	10 616	15,18
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 177 518	N/S	1 011 235	N/S	166 283	16,44
Autres produits			3 543 042	N/S	3 319 107	N/S	223 935	6,75
Reprise sur provisions, dépréciations			17 225	46,90	25 000	89,26	-7 775	-31,09
Transfert de charges			40 900	111,36	57 802	206,37	-16 902	-29,23
Sous-total des autres produits d'exploitation			5 935 418	N/S	5 094 636	N/S	840 782	16,50
Total des produits d'exploitation (I)			5 972 146	N/S	5 122 646	N/S	849 500	16,58
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			6 749	18,38	7 251	25,89	-502	-6,91
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change			3	0,01			3	N/S
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			6 752	18,38	7 251	25,89	-499	-6,87
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)								
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			5 978 898	N/S	5 129 896	N/S	849 002	16,55
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-73 572	-200,31	-525 291	N/S	451 719	85,99
TOTAL GENERAL			6 052 470	N/S	5 655 187	N/S	397 283	7,03
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			38 279	104,22	34 462	123,04	3 817	11,08
Services extérieurs			232 107	631,96	206 158	736,04	25 949	12,59
Autres services extérieurs			527 034	N/S	418 764	N/S	108 270	25,85
Impôts, taxes et versements assimilés			100 105	272,56	107 900	385,23	-7 795	-7,21
Salaires et traitements			989 301	N/S	1 087 868	N/S	-98 567	-9,05
Charges sociales			416 286	N/S	512 074	N/S	-95 788	-18,70
Autres charges de personnel			719	1,96	569	2,03	150	26,36
Subventions accordées par l'association			2 408 089	N/S	2 150 037	N/S	258 052	12,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2018 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	32 498	88,48	49 395	176,35	-16 897	-34,20
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	12 464	33,94			12 464	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	3 691	10,05	1 666	5,85	2 025	121,55
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	1 286 733	N/S	1 077 518	N/S	209 215	19,42
Autres charges	561	1,53	3 712	13,25	-3 151	-84,88
Total des charges d'exploitation (I)	6 047 867	N/S	5 650 123	N/S	397 744	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	834	2,27	888	3,17	-54	-6,07
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	834	2,27	888	3,17	-54	-6,07
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	3 769	10,26	4 176	14,91	-407	-9,74
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	6 052 470	N/S	5 655 187	N/S	397 283	7,03
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	6 052 470	N/S	5 655 187	N/S	397 283	7,03

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature	254 208		252 865			
Dons en nature						
TOTAL	254 208		252 865			
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations	254 208		252 865			
Personnel bénévole						
TOTAL	254 208		252 865			

ANNEXES DES COMPTES

CFPE – France Parrainages

Exercice clos le 31 décembre 2019

Règles et méthodes comptables

I. Référentiel comptable

Les comptes au 31 décembre 2019 ont été établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28) et les règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les comptes présentés sont établis suivant le référentiel défini par le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2018-01 du 20 avril 2018 relatif au plan comptable général. Le plan comptable des associations et fondations n'ayant pas changé.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- un choix est offert par la législation,
- une exception prévue par les textes est utilisée,
- l'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- il est dérogé aux prescriptions comptables.

II. Méthodes et règles d'évaluation

A. Actif du bilan

Immobilisations incorporelles

Les valeurs incorporelles immobilisées ont été évaluées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur la durée de leur utilisation par l'association, à savoir :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Logiciels	1 à 3 ans	Linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises et escomptes de règlements obtenus.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien.

Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Méthode
- Constructions	15 à 20 ans	Linéaire
- Agenc. et aménag. des constructions	10 à 20 ans	Linéaire
- Installations et agencements divers	3 à 15 ans	Linéaire
- Matériel de transport	5 ans	Linéaire
- Matériel informatique et mob. de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Le portefeuille de l'association au 31 décembre 2019 se décompose comme suit :

Nature	Valeur
- Portefeuille titres	0 €
- Sicav monétaires	0 €
- OPCVM à court terme	0 €
- Compte à terme	108 666 €
- Disponibilités	1 377 517 €

L'association a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) liés à l'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les éventuelles provisions pour dépréciation sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

A la clôture, aucune plus ou moins-value latente n'est à constater, et aucune plus-value de cession n'a été comptabilisée sur l'exercice.

L'imposition des revenus des valeurs mobilières s'élève à 1 473 € pour l'exercice 2019.

A la clôture de l'exercice, le montant global de la trésorerie nette s'élève à 1 980 334 € y compris le montant de 496 153 € placé auprès de la Fondation pour l'Enfance dans le cadre de la convention de trésorerie conclue en 2011. Il convient de noter que cette trésorerie a notamment vocation à faire face aux engagements inscrits en fonds dédiés dans le bilan de l'association (soit 1 356 733 € à fin 2019).

B. Passif du bilan

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC N° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Il s'agit d'une provision pour risques pour départ en retraite pour 72 922 €.

Fonds dédiés

Conformément aux recommandations du Comité de la Charte, les fonds dédiés comprennent les soldes des dons, parrainages et legs affectés par le donateur non encore utilisés à la clôture de l'exercice.

Le montant de fonds dédiés inscrits au bilan de CFPE-France Parrainages au 31/12/2019 correspondent très majoritairement aux montant collectés au titre du parrainage monde lors des trois derniers mois de l'année 2019 et qui seront reversés sur le terrain au mois de janvier 2020.

C. Engagements hors bilan

Engagements donnés

Néant

Engagements reçus

Cautions et Garanties

Dans le cadre de la convention de gestion de trésorerie signée entre CFPE - France Parrainages et la Fondation pour l'Enfance, la Fondation pour l'Enfance garantit à France Parrainages le capital et les intérêts de la trésorerie placée par France Parrainages auprès de la Fondation pour l'Enfance au titre de cette convention.

A la clôture de l'exercice, cette garantie s'élève à 496 153 €.

Legs en cours de réalisation

A la clôture, des legs sont en cours de réalisation pour un total estimé à 515 K €, montant estimé à date de l'établissement des comptes 2019 de CFPE-France Parrainages et qui par définition ne pourra être confirmé qu'une fois réalisés les différents legs concernés.

Il s'agit notamment d'un ensemble de fermes et de terre agricoles situé dans la Manche. L'ensemble représente environ 200 hectares. Les terres sont exploitées et des fermages sont perçus par l'association.

L'association a repris l'ensemble des créances afférentes à ces fermages. C'est la raison pour laquelle apparaissent au bilan une dépréciation de créance et une provision pour créance douteuse d'un montant de 46 405 €.

Pour rappel, la méthode retenue pour la comptabilisation des legs est la suivante :

- Les legs en espèces et assurances-vie sont comptabilisés en produits au fur et à mesure des encaissements ;
- Les legs destinés à rester durablement dans l'association sont considérés comme des apports au fonds associatif et sont enregistrés lors de la constatation de ces apports ;
- Les legs affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

D. Autres informations

Rémunération des trois plus hauts dirigeants

Les trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles ou salariés de France Parrainages sont le président, le trésorier et le directeur général.

Le président et le trésorier étant bénévoles, ils ne perçoivent aucune rémunération de la part de l'association.

Parmi les trois plus hauts cadres dirigeants, seul le directeur général est rémunéré par l'association.

Indiquer la rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants reviendrait donc à divulguer la rémunération du directeur général ce que l'association ne souhaite pas.

Honoraires Commissaire aux Comptes

Conformément au Code de Commerce (C.com art R123-198 et R233-14 modifiés), le montant total des honoraires des commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2019, figurant au compte de résultat de l'exercice, s'élève à 11 160 € toutes taxes comprises.

Evènements post-clôture

La crise sanitaire de 2020 due au COVID 19 aura un faible impact sur l'activité de l'association.

Évaluation des contributions en nature

L'association a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice.

Concernant le parrainage en France, l'évaluation du temps passé par les parrains avec leurs filleuls a été effectuée sur la base des hypothèses suivantes :

- Le nombre moyen de filleuls en France au cours de l'année 2019 s'élève à 411 ;
- Chaque filleul passe un weekend sur deux avec son ou ses parrain(s), soit environ 1 000 heures par an consacrés à chaque filleul par son ou ses parrain(s) ;
- 50% de ce temps de partage est retenu pour la valorisation du bénévolat ;
- Chaque heure offerte par les parrains est valorisée sur la base d'un taux de 15 €.

Sur la base des hypothèses énoncées ci-dessus, l'estimation du bénévolat parrainage France s'élève donc pour l'exercice à 3 082 500 €.

Concernant le parrainage monde, le temps consacré par les parrains à leurs filleuls est très divers et a été jugé non évaluable.

Enfin, au-delà du parrainage, l'association a bénéficié d'un grand nombre d'heures de bénévolat au cours de l'exercice. Ce bénévolat, indispensable au développement et au fonctionnement de l'association, a été évalué à 10 730 heures pour l'année 2019, soit un montant de 160 950 € en se fondant sur une valorisation de l'heure offerte de 15 €.

Il convient d'ajouter à ces contributions en bénévolat les frais engagés par certains bénévoles et abandonnés au profit de l'association, qui ont représenté une somme de 243 874 € au cours de l'exercice.

Indemnité de départ en retraite

Les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2019.

Le calcul repose sur la méthode actuarielle, celle-ci prend en compte l'ancienneté du personnel et la probabilité de présence dans l'entité à la date du départ en retraite. Pour ce faire les hypothèses suivantes ont été retenues :

Nature	Référence
- Convention collective	Handicapés (CCN66)
- Table de mortalité	Table réglementaire TG 05
- Augmentation des salaires	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Taux de rotation	1 % constant pour l'ensemble du personnel
- Age de départ	67 ans
- Taux d'actualisation	0,77 %
- Taux de charge	51 % en moyenne sur l'ensemble du personnel

Le montant comptabilisé à la clôture s'élève à 72 922 € et concerne l'intégralité de l'engagement pour départ à la retraite.

E. Compte d'emploi des ressources

Ressources

Ressources collectées auprès du public

- Dons manuels non affectés : il s'agit des dons effectués par le public non spécifiquement affectés par le donateur.
- Dons manuels affectés : il s'agit des dons effectués par le public spécifiquement affectés par le donateur. Ce poste inclut notamment les versements des parrains au titre du parrainage monde, les versements reçus des parrains de soutien pour le parrainage en France et les montants versés par des particuliers pour le financement de projet. Pour rappel, les dons manuels affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.
- Legs et autres libéralités non affectés : il s'agit des legs et assurances-vie non affectés par le donateur.
- Legs et autres libéralités affectés : il s'agit des legs et assurances-vie affectés par le donateur. Pour rappel, les legs et autres libéralités affectés par le donateur et non utilisés en totalité à la clôture de l'exercice font l'objet d'une constatation en fonds dédiés.

Autres fonds privés

- Cotisations : il s'agit des cotisations versées par les membres de l'association conformément à ses statuts.
- Mécénat et Contributions : il s'agit des montants versés à l'association par des personnes morales de droit privé, que ces montants soient affectés ou non par le donateur. Ce poste inclut notamment les montants collectés au titre des partenariats noués avec un certain nombre de fondations et d'entreprises.

Subventions et autres concours publics

Ce poste est principalement constitué des subventions publiques versées par les différents organismes publics soutenant le parrainage en France. Au premier rang de ces organismes figurent les conseils généraux des départements où des parrainages sont accompagnés par CFPE - France Parrainages.

En 2019, CFPE-France Parrainages a bénéficié d'une subvention du CGET pour un montant de 400 k€ afin de soutenir le développement territorial du parrainage de proximité en France. Une part très significative de cette subvention (385 k€) a été enregistrée en fonds dédiés à fin 2019. Afin de refléter au mieux l'équilibre économique de l'association, le montant de la subvention reçue net de la dotation en fonds dédiés a été comptabilisé en subventions reçues dans le CER.

Autres produits

Ce poste est constitué des revenus correspondant aux placements financiers, de refacturations diverses et d'indemnités reçues au titre de congés maladie ou de congés maternité.

Comme l'an passé, CFPE-France Parrainages a enregistré des loyers de fermage associés à un legs reçu en 2019. Comme l'an dernier, une partie importante impayée de ces fermages a été inscrite en créances douteuses et provisionnée. Afin de refléter au mieux l'équilibre économique de l'association, le montant des loyers de fermage net de la provision enregistrée a été comptabilisée en produits financiers dans le CER.

Emplois

Les emplois sont répartis par nature de dépenses en se fondant sur la comptabilité analytique de l'association.

Mission sociales

Définies par l'article 3 des statuts de CFPE - France Parrainages, les missions sociales exercées par CFPE - France Parrainages ont pour but de venir en aide aux enfants en difficulté, d'améliorer les conditions de la protection de l'enfance, de contribuer au développement tant moral que physique de l'enfant et d'apporter son appui aux parents.

A ce titre, CFPE - France Parrainages intervient principalement dans la mise en place, l'animation et le suivi de parrainages d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, tant en France qu'à l'étranger. De manière complémentaire à ses activités de parrainages, CFPE - France Parrainages participe également au financement de projets de développement dans les pays, hors la France, où des enfants sont parrainés grâce à CFPE - France Parrainages.

Les reversements correspondent aux sommes versées pour les parrainages d'enfants sur l'exercice, indépendamment de la date de versement par les parrains. Les éventuels décalages d'exercice entre (i) le moment où les versements sont effectués par les parrains et (ii) le moment où les versements sont effectués sur le terrain sont pris en compte au travers de la variation des fonds dédiés.

Les coûts liés aux missions sociales sont :

- Les coûts directement affectés à chaque mission sociale au premier rang desquels les charges de personnel, les locaux et autres frais inhérents aux missions sociales (par exemple honoraires de psychologues ou frais de mission à l'étranger) ;
- les coûts indirects associés à chaque mission sociale comme par exemple les coûts liés à l'animation du réseau de parrains, les coûts liés à la recherche de nouveaux parrains en France et 50% des coûts liés à la direction générale tel qu'estimé sur la base des temps effectifs passés.

Frais de recherche de fonds

Les frais de recherche de fonds correspondent à la conception, l'envoi et la diffusion d'outils destinés à la collecte de fonds (mailings etc.) ainsi que les frais du personnel dédié à la recherche de fonds et à la gestion de la base de donateurs. 25% des coûts liés à la direction générale sont également comptabilisés en frais de recherche de fonds, estimation réalisée sur la base des temps effectifs passés.

Frais de fonctionnement

Les frais de fonctionnement représentent les frais de structure, direction, comptabilité et services généraux. Ce poste inclut 25% des coûts liés à la direction générale, le solde étant réparti entre les missions sociales et les frais de recherche de fonds.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

Les règles retenues par CFPE - France Parrainages quant à l'affectation par emplois des ressources collectées sont, dans l'ordre, les suivantes :

- Affectation de l'ensemble des ressources affectées :
 - ✓ Affectation aux missions sociales concernées des ressources affectées collectées auprès du public et de mécènes ainsi que des subventions publiques ;
 - ✓ Affectation aux frais de recherche de fonds des ressources collectées grâce au mécénat afin de développer la collecte et la notoriété de France Parrainages ;
 - ✓ Affectation aux frais de fonctionnement de l'organisme des cotisations perçues et des autres produits ;

- Dans l'hypothèse où les ressources affectées à une mission sociale seraient supérieures aux emplois de l'exercice relatifs à cette mission sociale, affectation de l'excédent de ressources de la manière suivante : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds dans la limite des montants de frais de fonctionnement de l'organisme et de frais de recherche de fonds à couvrir ;

- Affectation des ressources non affectées collectées auprès du public de la manière suivante :
 - ✓ Affectation prioritaire au solde éventuel à financer des missions sociales ;
 - ✓ Affectation du solde éventuel après affectation prioritaire comme suit : 50% en frais de fonctionnement de l'organisme et 50% en frais de recherche de fonds ;

- Affectation du mécénat non affecté selon les mêmes règles que celles énoncées ci-dessus pour les ressources non affectées collectées auprès du public.

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

Actif**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes = 536 823 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	162 015	3 794		165 809
Immobilisations corporelles	370 412	19 200	21 928	367 684
Immobilisations en cours	3 794		3 794	0
Immobilisations financières	3 330			3 330
Total	539 551	22 994	25 722	536 823

- Amortissements et provisions d'actif = 479 109 €

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	155 769	8 323		164 091
Immobilisations corporelles	311 936	24 176	21 094	315 017
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
Total	467 704	32 498	21 094	479 109

- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette
Droit utilisation logiciels	165 809	164 091	1 718
Agencement immeubles	179 163	156 802	22 538
Travaux/immeubles	25 552	25 552	0
Matériel de transport	19 398	19 398	0
Matériel bureau	5 285	5 017	269
Matériel informatique	100 160	78 712	21 447
Mobilier	38 127	29 534	8 593
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0
Immobilisations financières	3 330	0	3 330
Total	536 823	479 109	57 714

Etat des créances = 819 056 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	3 330		3 330
Autres créances clients	50 539	50 539	
Personnel et comptes rattachés	6 545	6 545	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	0	0	
Subventions publiques à recevoir	199 200	199 200	
Débiteurs divers	525 024	28 872	496 153
Charges constatées d'avance	34 418	34 418	
Total	819 056	319 574	499 483

Produits à recevoir par postes du bilan = 27 626 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	22 782
Fiscal – formation UNIFAF	4 844
Disponibilités	
Total	27 626

Charges constatées d'avance = 34 418 €

Charges constatées d'avance	2019	2018
Charges constatées d'avance	34 418	28 775
Total	34 418	28 775

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Passif**Provisions = 72 922 €**

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	69 231	3 691			72 922
Prov. Dépréc. Immo. Incorp.					
Total	69 231	3 691			72 922

Etat des dettes = 637 097 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 937	2 937		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	134 125	134 125		
Dettes fiscales & sociales	248 108	248 108		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	20 539	20 539		
Produits constatés d'avance	184 983	184 983		
Dépréciation des comptes clients	46 405	46 405		
Total	637 097	637 097		

Charges à payer par postes du bilan = 398 246 €

Charges à payer	2019	2018
Emp. & dettes établ. de crédit	2 937	3 016
Emp. & dettes financières div.		
Fournisseurs	134 125	109 323
Dettes fiscales & sociales	248 108	248 108
Autres dettes	13 076	13 076
Total	398 246	360 219

Produits constatés d'avance = 184 983 €

Produits constatés d'avance	2019	2018
<i>Produits constatés d'avance</i>	184 983	143 821
Total	184 983	143 821

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Tableau de suivi des fonds dédiés**Ressources provenant de la générosité du public :**

Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Dons Etrangers				
Dons Fonds fonctionnement	38 018	38 018	384 558	384 558
Autres Dons	243 251	243 251	228 371	228 371
Mécénat				
Dons "Parrainage France"	170 000	100 000		70 000
Dons "Parrainage Monde"	796 249	796 249	673 804	673 804
DGCS Colloque Européen				
Total	1 247 518	1 177 518	1 286 733	1 356 733
Legs et donations				
Legs				
Total				
Total	1 247 518	1 177 518	1 286 733	1 356 733

Au 31 décembre 2019, le montant inscrit en fonds dédiés dans les comptes de l'association s'élève à 1 356 733 euros. Il correspond principalement à des montants collectés au titre du parrainage monde et pour une moindre partie à des montants versés pour le parrainage en France. La majeure partie de ces montants sera utilisée au cours de l'année 2020.

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	60 979			60 979
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	767 705		525 291	242 414
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	(525 291)	525 291	73 572	(73 572)
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	303 393	525 291	598 863	229 821

Détail des contributions volontaires en nature**Répartition par nature de charges :**

Libellé		2019	2018
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaires, vestimentaires, ...)		0,00	0,00
	Total	0,00	0,00
861 - Mise à disposition gratuite de biens (locaux, matériels, ...)		10 334,01	0,00
	Total	10 334,01	0,00
862 – Prestations		243 874,21	252 864,72
	Total	243 874,21	252 864,72
864 - Personnel bénévole		3 243 450,00	3 555 870,00
	Total	3 243 450,00	3 555 870,00
	Total	3 497 658,22	3 808 734,72

Répartition par nature de ressources :

Libellé		2019	2018
		Débit	Débit
870 - Bénévolat		3 243 450,00	3 555 870,00
	Total	3 243 450,00	3 555 870,00
871 - Prestations en nature		243 874,21	235 483,00
	Total	243 874,21	235 483,00
875 - Dons en nature		10 334,01	17 381,72
	Total	10 334,01	17 381,72
	Total	3 497 658,22	3 808 734,72

Détail des produits et charges exceptionnels

Détail des produits exceptionnels :

Libellé	2019	2018
Sur Opérations en capital		
- Produits de cession sur actifs immobilisés	0	0
Total	0	0
Reprises aux amortissements et provisions		
- Rep. Prov. Dépréciation exceptionnelle	0	0
Total	0	0
Total général	0	0

Détail des charges exceptionnelles :

Libellé	2019	2018
Sur Opérations en capital		
- VNC immobilisées incorporelles	0	0
- VNC immobilisées corporelles	834	888
Total	834	888
Dotations aux amortissements et provisions		
- dot. Prov. Dépréciation exceptionnelle	0	0
Total	0	0
Total général	834	888

Autres informations**Transferts de charges**

Libellé	2019	2018
Remboursement IJSS et Prévoyance	23 335	39 479
Refacturations diverses	11 095	8 527
Services Civiques	5 743	5 380
Formation	0	0
Personnel – contrats aidés	727	4 416
Total général	40 900	57 802

Effectif moyen en ETP

Libellé	2019	2018
Cadres	9	10
Agents de maîtrise et techniciens	0	0
Employés	14	15
Ouvriers	0	0
Total général	23	25

Compte d'Emploi annuel des Ressources 2019

Emplois	Emplois N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Ressources	Ressources collectées sur N = Compte de résultat	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		695 775
Missions sociales	3 849 239	2 854 279	Ressources collectées auprès du public	3 198 707	3 198 707
Réalisées à l'étranger	2 786 665	2 786 665	<i>Dons manuels non affectés</i>	85 501	85 501
<i>Dont reversements</i>	2 393 209	2 393 209	<i>Dons manuels affectés</i>	3 049 310	3 049 310
<i>Coût direct</i>	393 456	393 456	<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	63 896	63 896
Réalisées en France	1 062 574	67 614	<i>Legs et autres libéralités affectés</i>	0	0
<i>Dont reversements</i>	14 880	14 880	Autres fonds privés	441 172	
<i>Coût direct</i>	1 047 694	52 734	<i>Colisations</i>	80 540	
			<i>Mécénats et autres contributions</i>	360 632	
Frais de recherche de fonds	505 516	325 395	Subventions et autres concours publics	695 606	
<i>Frais d'appel aux dons</i>	505 516	325 395	<i>Autres subventions</i>	695 606	
			<i>Reprise de subventions d'investissement</i>	0	
Frais de fonctionnement de l'organisme	394 827	156 359	Autres produits	68 873	
<i>Fonctionnement</i>	394 827	156 359	<i>Refacturations diverses</i>	0	
			<i>Participations des familles</i>	0	
			<i>Autres produits</i>	62 121	
			<i>Produits financiers</i>	6 752	
I. Total des emplois du compte de résultat	4 749 583	3 336 032	I. Total des ressources du compte de résultat	4 404 358	3 198 707
II. Dotation aux provisions	3 691		II. Reprises des provisions	0	
III. Engagements à réaliser sur ressources affectées	902 175		III. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	1 177 518	
			IV. Variation des fonds dédiés collectées auprès du public		137 326
IV. Excédent de ressources de l'exercice	0		V. Insuffisance de ressources de l'exercice	73 572	
V. Total général	5 655 448	3 336 032	VI. Total général	5 655 448	3 336 032
Parts des acquisitions d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées					
Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées					
Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 336 032	Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		3 336 032
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		695 775

Evaluation des contributions volontaires en nature					
Mission sociales		3 243 450	Bénévolat		3 243 450
Frais de recherche de fonds			Prestation en nature		243 874
Frais de fonctionnement et autres recherches		254 208	Dons en nature		10 334
Total		3 497 658	Total		3 497 658

Tableau des flux de trésorerie

	2019	2018
Trésorerie à l'ouverture	1 367	1 737
Opérations d'exploitation		
Résultat net	-74	- 525
Var. des dotations et reprises d'amort. et provisions	31	-26
Variation des fonds dédiés	109	-66
Marge brute d'autofinancement	66	-617
Plus ou moins-value de cession	-1	0
Variation du besoin en fonds de roulement	55	-236
Flux de trésorerie d'Exploitation	-381	-381
Acquisition	-3	11
Cession	0	0
Opérations d'investissements	-3	11
Opérations de financements	0	0
Trésorerie à la clôture	1 484	1 367

LES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



©Alexandre Sattler / France Parrainages

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

23, place Victor Hugo

94270 LE KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

23, place Victor Hugo

94270 LE KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de l'association CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE FRANCAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE (CFPE) FRANCE PARRAINAGES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le conseil

d'administration le 9 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 9 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI

Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE)

France Parrainages

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place Victor HUGO

94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à
l'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 décembre 2019

Centre Français de Protection de l'Enfance (CFPE) France Parrainages

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

23, place Victor Hugo
94270 LE KREMLIN-BICETRE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
clos le 31 décembre 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

1.1 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 17 afin de développer le parrainage de proximité en Charente-Maritime

Les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 17 ont signé une convention de partenariat le 7 juillet 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. La convention, dont l'échéance initiale était le 6 juillet 2017, a été renouvelée par tacite reconduction. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Parrainage 17. Un produit de 250 € a été comptabilisé sur l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Norbert GOMAR, également administrateur de Parrainage 17.

1.2 Convention de partenariat entre les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 33 afin de développer le parrainage de proximité dans le département de la Gironde

Les associations CFPE - France Parrainages et Parrainage 33 ont signé une convention de partenariat le 1^{er} juillet 2016 pour une durée d'un an à compter de la date de signature. La convention, dont l'échéance initiale était prévue le 30 juin 2017, a été renouvelée par tacite reconduction. L'association CFPE - France Parrainages s'engage à soutenir le développement de l'activité de parrainages de proximité de l'association Parrainage 33 dans le département de la Gironde. Un produit de 250 € a été comptabilisé sur l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Norbert GOMAR, également administrateur de Parrainage 33.

1.3 Convention de gestion de trésorerie entre la Fondation pour l'Enfance et CFPE - France Parrainages

La Fondation pour l'Enfance et CFPE - France Parrainages ont signé une convention de gestion de trésorerie le 5 juillet 2011 pour une durée indéterminée. A travers cette convention, la Fondation pour l'Enfance offre à CFPE - France Parrainages le service d'optimiser la gestion de sa trésorerie. Ainsi, la trésorerie confiée par l'association est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,5 points via un compte courant ouvert dans les livres de la Fondation pour l'Enfance. Le montant de la créance s'établit à 496 153 € au 31 décembre 2019. Un produit financier de 5 672 € a été comptabilisé sur l'exercice 2019 au titre de cette convention.

Administrateur concerné : Francis CANTERINI, également administrateur de la Fondation pour l'Enfance.

Paris-La Défense, le 31 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés

Djamel ZAHRI



FRANCE
parrainages

“Partagez leurs rêves”



© France Parrainages



FRANCE
parrainages

“Partagez leurs rêves”

france-parrainages.org

Siège : 23, place Victor Hugo • 94270 Le Kremlin-Bicêtre • Tél. : +33 (0)1 43 90 63 00 • Fax : +33 (0)1 43 90 63 07 • siege@france-parrainages.org
Association humanitaire, loi de 1901 - Créée en 1947, habilitée à recevoir des dons et des legs du public